

TARIFS au 1^{er} septembre 2018

Périscolaire - tarifs par prestation

	Matin	Midi avec repas	Midi sans repas	Soir
Commune	De 1.08 à 1.20 €	De 4.25 à 4.83 €	De 0.90 à 1.00 €	De 1.28 à 1.43 €
Extérieur	De 1.24 à 1.38 €	De 4.32 à 4.98 €	De 1.04 à 1.15 €	De 1.47 à 1.64 €

Vacances – Tarif présenté pour une journée avec repas (9h00/17h00)

Tarif minimum	Tarif maximum
5,17 €	16,70 €

Pour les familles extérieures à Messia et Chilly, le tarif de l'accueil sera majoré de 15%.
Dorenavant la tarification est la même pour les ressortissants MSA et CAF.
La Caf participe au financement de la structure.

NTAP

NTAP - Par séance	NTAP occasionnel - Par séance
De 0.24 à 0.27 €	1 €

CONDITIONS GENERALES

Facturation et règlement

- La facture est établie en fin de mois.
- Le paiement s'effectue le mois suivant, auprès du directeur en espèces, chèques, chèques vacances ANCV ou CESU.
- Toute heure entamée est due.
- En cas d'erreur de facturation, contacter le responsable de l'Accueil de Loisirs.
- En cas de non-paiement, votre dossier sera transmis à notre service contentieux.

Aides financières

- R ressortissant MSA : cet organisme accorde des aides pour l'accueil en périscolaire et en extrascolaire. Se renseigner auprès de votre MSA.
- Pour les camps il est possible d'obtenir des aides diverses (JPA, bons camps CAF...) ou l'échelonnement des paiements. Se renseigner auprès du responsable.

Numéros utiles

- Accueil de Loisirs : 03.84.35.29.45
- Francas du Jura : 03.84.24.35.22
- Enfance maltraitée : 119

Conditions d'annulation

- Toute inscription est considérée comme définitive.
- Toute absence de l'enfant doit être signalée au directeur le plus rapidement possible (par écrit, répondeur...)
- Tout changement concernant la prise des repas doit être communiqué au responsable avant le jeudi 10 h, pour la semaine suivante.
- Les prestations, les repas, les absences pour convenances personnelles ou mouvements de grève non décommandés au moins une semaine à l'avance seront facturés, sauf en cas de maladie et sur présentation d'un certificat médical dans les 48 heures qui suivent l'absence.

Informations

Pour tous renseignements complémentaires (planning, sorties...) des informations sont affichées à l'accueil de loisirs.



Commune de
Messia sur Somme

Avec Les enfants
et Les jeunes
ensemble
pour L'Éducation!
> les francas



2018-2019

Accueil de Loisirs « Les Ticastors »

Messia sur Somme

Les Francas, association d'Éducation Populaire, complémentaire de l'école publique, conduit leur action pour accueillir collectivement tous les enfants et les jeunes et leur proposer des activités éducatives. Notre projet étant basé sur des valeurs telles que l'humanisme, l'égalité, la liberté et la laïcité, nous souhaitons contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes pour que progressivement ils puissent exercer leur autonomie, leur responsabilité, leur citoyenneté et s'insérer au mieux dans la société de demain.

Accueil de loisirs « Les Ticastors »

Rue du 19 mars 1962
39570 MESSIA SUR SORNE
Tél. : 03.84.35.29.45



Francas du Jura . 8 bis rue Sébile
39000 Lons-le-Saunier . Tél : 03.84.24.35.22
francas39@wanadoo.fr



Enfants

L'Accueil de Loisirs reçoit :

- En périscolaire, tous les enfants scolarisés à Messia sur Sorne.
- En extrascolaire, les enfants de 3 à 14 ans de Messia sur Sorne et des communes environnantes.

Activités

- Nous proposons des activités diverses et variées adaptées à l'âge des enfants en fonction de leur centre d'intérêt.
- Les activités menées à l'Accueil de Loisirs sont animées par une équipe qualifiée.

Enfants atteints de troubles de la santé

- Dans le cadre d'un PAI (projet d'accueil individualisé) nous pouvons accueillir des enfants atteints de maladies chroniques, d'allergies et d'intolérances alimentaires au sein de la structure et notamment en restauration. Pour tous renseignements, contacter le directeur de l'Accueil de Loisirs.

VACANCES

Horaires et périodes d'ouverture

- de 7h30 à 18h15 en journée complète avec repas.
- de 7h30 à 12h15 et de 13h15 à 18h15 en journée complète sans repas.
- de 7h30 à 14h et de 12h à 18h15 en demi-journée avec repas.
- Accueil échelonné de 7h30 à 9h00 et de 13h15 à 14h00,
- Départ échelonné de 11h30 à 12h15 et 17h00 à 18h15.
- L'Accueil de Loisirs fonctionne toute l'année sauf durant le mois d'août et les vacances de Noël.

Soucieux de faire vivre pleinement à l'enfant la concrétisation de ses projets et d'augmenter la qualité pédagogique de nos actions, il est vivement conseillé d'inscrire vos enfants au moins 2 jours par semaine ou 4 demi-journées. Pour les sorties, les enfants inscrits régulièrement seront prioritaires.

Inscriptions

- Les inscriptions se font auprès du responsable au moins une semaine avant la présence de l'enfant à l'accueil de loisirs, par le biais de la fiche d'inscription (dernier délai jeudi matin 10h pour la semaine suivante) :
- En déposant la fiche d'inscription

loisirs.

- En donnant la fiche d'inscription au directeur de l'accueil de loisirs.

Documents à fournir pour l'inscription

- Photocopie des vaccinations du carnet de santé de l'enfant
- N° d'allocataire CAF, MSA et votre dernier avis d'imposition
- Photo d'identité de l'enfant

Documents à remplir à l'Accueil de Loisirs pour l'inscription :

- Fiche de renseignements
- Tableau d'inscription
- Fiche sanitaire de liaison

Le dossier d'inscription est valable un an.

OBLIGATOIRE

Le matin de 7h20 à 8h30 (du lundi au vendredi)

- Accueil échelonné.
- Mise en place de coins jeux et d'ateliers créatifs, au choix, pour permettre à l'enfant de commencer la journée dans de bonnes conditions.
- L'équipe d'animation accompagne les enfants à l'école.

Le midi avec repas de 11h30 à 13h30

- L'équipe d'animation prend en charge les enfants directement à l'école.
- Nous proposons deux services de repas, un réservé plus particulièrement aux enfants de maternelle et l'autre aux enfants de l'élémentaire. Les enfants de maternelle sont couchés ou en temps calme dès 12h45.
- Mise en place d'objectifs spécifiques liés au temps de restauration (autonomie, apprentissage des règles d'hygiène, sensibilisation au goût ...) et d'activités en fonction de la demande des enfants ou des opportunités.
- L'équipe d'animation accompagne les enfants à l'école.

Les inscriptions en restauration doivent se faire au plus tard le jeudi avant 10h00, pour la semaine suivante.

Le midi sans repas du lundi au vendredi

- Nous pouvons prendre en charge votre enfant à la sortie de l'école de 11h30 à 12h15, le temps pour vous d'effectuer votre trajet "Travail - Accueil de Loisirs".

NTAP Nouveaux Temps d'Activités Périscolaires

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h45 à 16h30

- Le principe des activités proposées, est de donner la possibilité à vos enfants de s'ouvrir sur le monde et de construire leurs apprentissages de manière ludique. Elles sont basées sur 4 thèmes : les activités de découverte, manuelles, d'expression et des jeux. Ces activités ne sont pas obligatoires et sont payantes.
- A la sortie des classes, les enfants inscrits en NTAP, sont pris en charge par l'équipe d'animation.
 - A 16h30, les enfants inscrits en périscolaire soir seront accompagnés à l'accueil de loisirs, les enfants utilisant les transports seront accompagnés au bus. Pour les autres, ils se rendront directement au portail de l'école.

RESTAURATION

Tous les soirs, de 16h30 à 18h15 (sauf le mercredi)

- L'équipe d'animation prend en charge les enfants directement à la fin des NTAP.
- Un goûter est fourni par l'Accueil de Loisirs.
- Mise en place de coins jeux et d'ateliers créatifs.
- Départ échelonné.